



Mandat de saisie des déclarations dématérialisées eBNIC

Le mandataire s'engage à procéder à la saisie en ligne des déclarations indiquées en respectant les échéances de dépôts, et à fournir au mandant une copie de ces déclarations au format numérique ou papier.

À réception de ce mandat par le BNIC, un compte eBNIC est ouvert pour le mandataire afin qu'il puisse procéder à la saisie des déclarations pour lesquelles il a reçu mandat.

Ce mandat relève du droit privé. Le viticulteur qui donne mandat à une personne physique ou morale reste responsable des informations saisies ou non.

Le mandat prendra fin à l'initiative de l'une ou l'autre des parties, à qui il incombe d'en informer l'autre partie moyennant un préavis raisonnable, soit en utilisant l'interface de gestion disponible du portail eBNIC, soit en contactant les services du BNIC.

Déclaration(s) concernée(s) par le mandat* : Affectation Récolte Fabrication Flavescence

* Cochez la ou les déclarations pour la ou lesquelles le mandat est donné.

Identité de l'opérateur souhaitant déléguer la gestion de ses services eBNIC (mandant) :

Code BNIC : (Obligatoire)

Raison sociale :

Nom du viticulteur :

Adresse complète :

Téléphone :

Adresse e-mail :

Identité de l'opérateur en charge de la gestion des services eBNIC (mandataire) :

Qualité : Courtier Centre de gestion Coopérative Autre : UGVC

Raison sociale : Union Générale des Viticulteurs

Nom du mandataire : Agents administratifs UGVC

Adresse complète : Maison des viticulteurs
25 Rue du Cagouillet
16100 COGNAC

Téléphone : 05 45 36 59 88

Adresse e-mail : juridique@ugvc.fr

Fait le : à :

Signature du mandant :

Signature du mandataire :

À retourner à l'UGVC (vous serez notifié(e) par e-mail de l'ouverture de la délégation sous 5 jours) :

- Par e-mail à : juridique@ugvc.fr
- Par FAX au : 05 45 36 59 69
- Par courrier à : UGVC – Maison des Viticulteurs – 16100 COGNAC